

Emprunt et polyphonie : entre réalité sociale et stratégie discursive

Fatima Zohra BENMOSTEFA-HARIG ⁽¹⁾

Introduction

Le français, tel que parlé et écrit en Algérie, présente des variations lexicographiques importantes qui nous ont amenés à nous interroger sur quelques-unes de ses caractéristiques dans des discours de genre différents. Nous nous sommes précisément intéressés à l'emprunt lexical et aux mécanismes discursifs qui entrent dans la construction et le renouvellement du sens. Notre analyse a révélé que l'emprunt à la langue arabe obéit à des stratégies discursives qui contrôlent et règle le sens selon le point de vue du locuteur qui l'utilise et à qui il est destiné

La polyphonie dont il est question ici se situe en premier lieu au niveau de l'emploi de deux codes linguistiques à savoir la langue arabe et la langue française et en deuxième lieu au niveau de la lexie emprunté, la pluralité de sens et les moyens choisis pour l'interprétation de ces emprunts sont des indicateurs de positionnement vis-à-vis de cet emprunt et même le choix de l'équivalent dénonce ce point de vue.

Emprunt lexical et polyphonie

L'hypothèse de départ est que cette adaptation s'accompagne d'une polyphonie au niveau de l'utilisation d'un lexique spécifique. Comment cette polyphonie se manifeste-t-elle ? En quoi le français maghrébin est-il susceptible de particularités lexicales ? Quelles sont les stratégies discursives mises en place par ces auteurs ? Pour ce faire, on a examiné des emprunts tirés de plusieurs genres de discours ; littéraires, médiatique, historiques... d'écrivains maghrébins et autres et à des époques différentes pour voir le changement sémantique en synchronie et en diachronie.

L'étude de la polyphonie à travers un vocabulaire spécifique nous permet de cerner le rapport qu'établit l'auteur entre langue et stratégie discursive. La langue d'expression de ces auteurs n'est certes pas différente de la langue

⁽¹⁾ Université Oran 2, 31 000, Oran, Algérie.

standard mais elle révèle un emploi maghrébin du français avec le lexique relatif à la réalité sociale, mais aussi propre à l'auteur, qui fait usage d'un vocabulaire en rapport avec ses visées pragmatiques.

Le texte est un lieu de rencontres entre plusieurs langues, plusieurs cultures, mais surtout de plusieurs groupes sociaux. Les visées et les desseins de ces auteurs sont contenus dans ce discours polyphonique sur une réalité sociale diversifiée grâce à un lexique hétérogène. Les différentes dénominations, traductions et explications de l'emprunt changent selon la visée de la personne qui l'emploie et selon à qui il est destiné, ce sont bien deux langues qui s'interpénètrent se transformant l'une au contact de l'autre, ce choix peut apparaître comme le moyen de ne pas avoir à choisir entre deux langues et c'est la multiplicité des langues que surgit alors un français nouveau, enrichi par des voix en écho des langues maternelles diverses

Points de vue, nomination et interprétation

Toutes les manières de représenter le « réalie »¹ en français peuvent donc être interprétées en fonction de l'intention de l'auteur. Ainsi, le fait de faire figurer un équivalent, peut être assimilé à un acte de prudence de la part de l'auteur qui désire être compris.

Il s'agit de deux unités lexicales polyphoniques :

1. L'emprunt « hidjab » par exemple, est un mot générique à l'origine de plusieurs sortes de voiles mais qui a fini par désigner le foulard et à chaque nom il a une nouvelle fonction ; le *niqab* par exemple désignant à l'origine le voile du visage est devenu par extension un vêtement, la même chose pour *burqa* qu'on utilisait pour nommer le masque du visage et qui laisse entendre une sonorité proche mais non attestée de *berdra* ; (couverture et cape en arabe).

L'emprunt change de forme d'un pays à un autre, d'une culture à une autre, d'une époque à une autre, une diversification de sens, de forme et de couleur comme du *haik* au *hidjab* puis au *niqab* chez nous en Algérie, de l'*lithâm* et du *haik* à la *djellaba* puis au *hidjab* et au *niqab* au Maroc et du *tcherchef* et du *gorshaf* au turban puis au *niqab* et à la *burqa* en Turquie, etc.

L'emprunt a connu plusieurs appellations réajustées par des conditions de productions à un certain moment, le contexte contrôle et règle ce sens,

¹ Objets existants du monde perçus ou considérés indépendamment de leur relation avec le signe (Rey Sémiot. 1979). *Celui qui voudrait ne rien sacrifier du foisonnement par nature indiscipliné de la réalité des faits se voit bientôt exposé à succomber sous la masse documentaire et, au bout du compte, en danger de ne faire œuvre qui vaille. La solution est à chercher d'abord dans une division des tâches: aux historiens, aux sociologues, etc., le soin d'observer et de décrire les réalies et leur évolution, aux grammairiens celui d'en relever les signifiants sous leurs divers aspects, et de les présenter de façon claire et ordonnée* (G. Antoine, *L'Hist. de la lang., probl. et méth. ds Fr. mod.* 1981t. 49, p. 146).

un sens construit et reconstruit à chaque emploi. En règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce que à tort ou à raison il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent² dont il vient de parler, l'emprunt à l'arabe par la langue française, la manière de nommer détermine bien le point de vue du locuteur par rapport à l'objet décrit, nommer ne consiste pas seulement à représenter un référent c'est également se déterminer par rapport à lui.

Sous le même mot il y a plusieurs sens possibles car le praxème³, en effet, dès lors qu'il n'y a plus de signifié fixe et que le locuteur exprime un point de vue sur ce qu'il nomme en le catégorisant d'une certaine façon, il dit nécessairement quelque chose sur cet objet : il prédique. Il lui faut d'autre part sélectionner pour cela parmi les programmes de sens possibles : il doit opérer des réglages de sens qui dépendent de sa visée, un réglage du sens qui aboutit à une assignation référentielle dans laquelle s'opère une mise en relation de la représentation du monde en langage avec le réel. Selon les points de vue parfois de divers locuteurs, le praxème enregistre des praxis radicalement différentes, et des rapports inverses qui expliquent au réel les variations sémantiques.

Le point de vue adopté est souvent influencé par les croyances des auteurs qui sélectionnent les informations et les images à nous transmettre à travers le vocabulaire choisi pour les présenter. Avec l'emprunt à une langue étrangère, on se réfère à un autre code linguistique et, à travers ce dernier seulement à l'extralinguistique. Le mot étranger transmet plus facilement l'image stéréotypée, car ce mot sert de mot-clé.

2. Le mot « caïd » deuxième exemple est maintenant utilisé pour parler d'un « agresseur », « délinquant », « violent » « sauvage dans une cité », « criminel », « trafiquant de drogue » « quelqu'un qui aime faire le beau », « membre dans une association de malfaiteurs en vue de contrebande de cigarettes en bande organisée ». alors que dans les dictionnaires « Caïd » a été utilisé dans sa langue d'origine pour désigner celui qui dirige des animaux ou celui à qui est confiée la conduite des armées, autrement dit un chef militaire. Puis l'utilisation du mot a évolué avec le temps pour désigner « un président » ou « un conducteur de machine ».

² Notons au passage que le mythe de la nomination adamique s'établit sur le même réalisme que le triangle sémiotique, lequel depuis Aristote adjoint au Sa et au Sé le référent. Dans l'iconographie de la scène biblique, Adam, en même temps qu'il désigne d'un mouvement d'indication du bras et de la main.

³ « Le moyen de catégoriser et de nommer le monde à partir des percepts et des expériences qui en fondent la connaissance, l'ensemble de ces catégorisations constituant la logosphère,.... Il se constitue à partir de praxie. Le référent et son appréhension pratique ne sont plus renvoyés à l'extralinguistique, mais se trouvent placés au cœur de la représentation du monde en langage ». Dans Termes et concepts pour l'analyse du discours approche praxématique. p. 263.

La chronologie, pousse à considérer cet exemple comme une démonstration d'une étape transitoire dans laquelle le mot « caïd » a enregistré des nouvelles potentialités signifiantes. Une nouvelle représentation du mot « caïd » active une nouvelle image mentale issue des conditions sociales, véhiculée par les discours militaires circulant en Afrique du Nord en général, à Tripoli comme en Algérie ce dont témoigne : « petit voyou de la place », « domestique d'une prostituée », « grand entremetteur ». Le mot « caïd » lors de son emprunt par le français, perd certaines caractéristiques sémantiques (courageux, poli, mature) ce qui entraîne une néologie de sens. La nouvelle représentation s'élabore en rapport avec de nouvelles praxis qui sous-tendent l'acte linguistique de référenciation.

Les stratégies de la nomination

Cette caractéristique du sens « à rejouer » du sens « potentiel » ne peut se concevoir que dans le cadre d'une théorisation de nomination considérée comme un acte engageant le locuteur : le choix de la nomination pour un référent donné parmi toutes les nominations possibles est indicateur d'un positionnement, d'une attitude vis-à-vis du référent mais également vis-à-vis des autres nominations et des autres locuteurs.

Les auteurs usant de plusieurs manières pour décrire et présenter l'autre donc différents moyens de nommer en fonction de leurs intentions discursives par exemple pour le texte scientifique, l'auteur désire donner une idée aussi proche que possible à son référent contrairement à certain texte de la littérature exotique, qui ne donne qu'une partie de cette réalité, ces procédés de nomination constituent les éléments permettant de déterminer le point de vue dans la nomination.

Il faut dire que la nomination est un élément indicateur de positionnement, remplacer *gourbi* par cabane dans certains extraits et *casbah* par citadelle c'est d'une certaine façon pour l'auteur de donner son point de vue, les procédés indiquent le rapport à l'objet nommé et ce choix se fait aussi en fonction de l'interlocuteur et du type d'écrit.

Cet aspect de la polyphonie concerne aussi le choix de l'interprétation et de l'explication de l'emprunt ; équivalent, mot simple, entre parenthèses ou juxtaposé, peut être assimilé à un acte de prudence de la part de l'auteur qui désire être compris, le recours à l'enclosure, une définition de structure négative, le refus de l'équivalent, tous ces ajustements, ces réglages peuvent aussi être perçus comme attitude extrême et une distance avec l'objet nommé.

Les aspects stratégiques de la nomination ; les hésitations, les négociations de nomination ou encore le refus d'attribution de noms, expriment un rapport à l'Autre et une position par rapport à l'objet et aussi au type de texte. Aussi lorsque nous rencontrons des explicites de

référents par des mots français, sans aucune négociation, nous pouvons considérer que l'auteur ne pose pas vraiment de différence et que pour lui « l'autre est même ». En choisissant l'équivalent dans la langue française, le locuteur opère un réglage du sens parmi d'une part tous les choix possibles dans la langue source et tous les choix possibles dans la langue cible. Il limite ainsi les problèmes de polysémie.

Certains auteurs se contentent d'un équivalent alors que d'autres sentent la nécessité de préciser et d'autres ne donnent aucune indication de sens, toute production du sens est une exclusion de l'Autre et une condensation du Même, une dialectique du Même et de l'Autre dont nous retenons trois attitudes :

- L'Autre coïncide avec le Même : le référent = l'équivalent ex *barranis* = paysans
- L'Autre n'est ni tout à fait Même ni tout à fait Autre : l'équivalent coïncide partiellement ex. *cachabia*-caban.
- L'Autre ne peut pas être Même : rejet l'équivalent ne convient pas du tout.

Les procédés de nomination sont également choisis par rapport au types de texte et par rapport à leurs intentions intellectuelles ainsi un texte à vocation scientifique, informative usera de définitions et plus d'explications contrairement à un récit de vie ou de voyage.

Les textes descriptifs et expositifs mobilisent l'explication et plus particulièrement la définition et la description alors que les textes narratifs ne sont pas vraiment concernés mais ils contribuent à la construction de stéréotype ou plutôt d'ethnotype par l'usage répété de certaines associations lexicales.

L'emprunt fonctionnerait comme moyen d'identification par rapport à une réalité sociale et culturelle déterminée. Son emploi témoigne d'un ancrage dans la réalité algérienne.

Il est à noter que les emprunts lexicaux sont pour la plupart présents dans le lexique français, bien que rarement utilisés. Ces termes-là ont été vulgarisés notamment durant les années de colonialisme par la littérature dite « exotique ». Du coup, des mots comme « chéchia » ou « souk », « gandoura », ne sont presque plus perçus comme étant des emprunts, surtout pour le natif de la langue cible (le français). Néanmoins, pour le non natif, ils représentent une transposition dans la réalité algérienne. Aussi le but recherché par l'auteur est d'adjoindre une identité ou une nationalité à son œuvre. Les emprunts servent également, voire particulièrement, à rendre compte d'une réalité sociale et géographique que le lexique du français métropolitain n'arrive pas à accomplir ou qu'il dénature. L'emprunt lexical revêt donc une double fonction. Certes, il permet d'associer à la langue française une substance nord-africaine et de rendre compte de cette réalité

sociale autre, mais il est également un lieu de souvenir et une échappatoire vers le territoire de l'enfance. Ces termes sont le plus souvent intraduisibles et leur emploi renseigne sur le degré d'enracinement du texte dans l'environnement sociologique et historique.

Les différents procédés mettent en avant la pluralité des possibilités de nommer mais en même temps la complexité de la nomination. Nous devons considérer la nomination comme « élément indicateur de positionnement ».

Pour le choix du nom, il ne fait aucun doute de constater une différence de perception par exemple dans la représentation de « gourbi » par « cabane » et par « habitations insalubres » : la péjoration faisant donc la différence ; on peut voir également une différence de perception selon le procédé choisi pour représenter le *realia*. Nous avons constaté que l'équivalent est remis en question faisant l'objet d'un ajustement et révèle le point de vue de l'auteur.

On peut dire finalement que le nom attribué à un « objet » n'est pas définitif, il est continuellement rejoué. Toutefois, cette reconsidération du nom ne peut avoir lieu sans que le nom « mis en cause » ne soit tout de même reconnu.

Conclusion

L'étude des emprunts a abouti à la conclusion selon laquelle l'emploi de ces mots étrangers a une double conséquence. Ils reflètent, tout d'abord, un lieu à partir duquel s'écrit le texte, à savoir l'espace maghrébin. Puis, ils donnent à la langue française une substance nouvelle, tout en clamant une différence dans son utilisation. De cette manière, la langue française « renouvelée » devient un cri de révolte contre tous les interdits.

En choisissant le français, ces auteurs visent à l'universel, qui ne saurait être entaché des particularités de la langue d'origine, un universel via le particulier par synthèse dialectique des « moments » représentés par chacune des langues à savoir l'arabe et le français, c'est une typologie générale du rapport entre les langues qu'il faudrait s'attacher, afin d'évaluer le degré de liberté dans le « choix » du français.